

Frais de gestion s'appliquant
aux comptes commerciaux
Déclaration de renseignements

Table des matières

Ce que vous devez savoir	1
Comptes commerciaux de la HSBC	2
Comptes-chèques/comptes d'exploitation	2
Comptes d'épargne	3
Comptes spécialisés.	3
Services bancaires numériques et GA	4
Services supplémentaires et frais	5
Avis importants concernant les comptes	9

Des questions? Communiquez avec nous.

- **Par téléphone :** Communiquez avec votre gestionnaire de relations bancaires.
- **Visitez le site www.hsbc.ca.**
- Vous pouvez aussi trouver une succursale à l'adresse www.hsbc.ca/fr-ca/branch-locator.

Ce que vous devez savoir.

Ce guide contient une description des frais qui s'appliquent à nos services financiers les plus courants. Des renseignements sur les autres frais peuvent être obtenus en communiquant avec nous.

Si les frais changent, vous en êtes informé.

Lorsque nous apportons des modifications à nos frais, nous émettons une communication au moins trente (30) jours avant leur entrée en vigueur par un ou plusieurs des moyens suivants :

- par courrier électronique ou autres communications électroniques;
- en ligne, à l'adresse hsbc.ca/fraisgestionentreprise;
- par courrier ordinaire;
- sur votre relevé bancaire ou sous forme d'encart joint au relevé;
- sur des affiches apposées dans nos succursales ou dans nos guichets automatiques au Canada.

Lorsque certains frais sont imputés à l'ouverture de compte, nous vous en informons et les portons au débit de votre compte au moment de l'ouverture de celui-ci.

Frais en dollars canadiens et autres devises.

Sauf avis contraire, tous les prix sont indiqués en dollars canadiens. Les frais qui s'appliquent aux comptes et aux services en devises seront convertis dans la devise en question. La HSBC convertira les frais dans la devise de votre compte au taux de change en vigueur le jour où les frais sont perçus.

Pour obtenir des renseignements au sujet de nos produits, services et frais qui ne font pas partie du présent guide, passez à votre succursale de la HSBC ou communiquez avec votre gestionnaire de relations bancaires.

Vous ne trouvez pas des frais en particulier dans ce document?

Il se peut que les frais liés à certains produits ou services ne soient pas indiqués dans ce document. Des renseignements sur ces frais vous seront fournis distinctement. Si, pour une raison quelconque, le montant des frais de gestion ne peut être établi lors de l'ouverture du compte commercial, nous vous aviserons du montant des frais aussitôt que possible une fois le montant établi.

D'autres taxes peuvent s'appliquer.

Comptes commerciaux de la HSBC

Comptes-chèques/comptes d'exploitation

Ensemble lié au compte HSBC AvantageAffaires^{MD†}

Ensemble complet de services bancaires lié à un compte ne portant pas intérêt, idéal pour les opérations quotidiennes des entreprises dont le volume d'activités dans le compte est modéré – offert en dollars canadiens ou américains.

Frais de gestion mensuels* 50 \$/50 \$US

* Les frais de gestion mensuels sont annulés lorsqu'un solde minimal de 75 000 \$/75 000 \$US est maintenu dans le compte pendant tout le mois.

L'ensemble comprend ce qui suit :

- ◆ Service HSBCnet Opérations – La solution de services bancaires par Internet à l'échelle internationale de la HSBC vous donne accès, en ligne, à vos comptes, à un ensemble de services de gestion des fonds optionnels et à des services de commerce international (les frais initiaux et de gestion mensuels pour le service HSBCnet Opérations sont annulés).
- ◆ Frais mensuels de dépôt mobile de chèques Aucuns
- ◆ Frais de dépôt mobile des 10 premiers chèques chaque mois** Aucuns
- ◆ Frais d'activité pour les 20 premiers débits² et les 20 premiers crédits¹ par mois Aucuns
- ◆ Frais d'activité pour les crédits par TEF³ et les crédits³ et les débits par Virement Interac^{MD‡} Aucuns

** Des frais d'activité s'appliqueront chaque jour où le service est utilisé après les 20 opérations de crédit¹ sans frais par mois.

Frais d'opérations :

- ◆ Frais d'activité pour les opérations de débit² et de crédit¹ facturés séparément après les 20 premières opérations sans frais, par opération. 1,35 \$/1,35 \$US
- ◆ Frais de dépôt mobile de chèque après les 10 premiers chèques sans frais par mois, par effet 0,20 \$/0,20 \$US
- ◆ Les frais s'appliquant aux autres produits et services ne sont pas compris dans les frais de cet ensemble (voir la section «Services supplémentaires et frais»).

Compte courant

Un compte-chèques ne portant pas intérêt pour les opérations quotidiennes de votre entreprise, offert en dollars canadiens ou en dollars US.

Frais de gestion mensuels* 15 \$/15 \$US

* Les frais de gestion mensuels sont annulés lorsqu'un solde minimal de 10 000 \$/10 000 \$US est maintenu dans le compte pendant tout le mois.

Frais d'opérations :

- ◆ Frais d'activité pour dépôts et autres crédits¹, et chèques, retraits et autres débits², par opération** 1,35 \$/1,35 \$US
- ◆ Frais d'activité pour les crédits par TEF³ et les crédits³ et les débits par Virement Interac^{MD‡} Aucuns
- ◆ Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section «Services supplémentaires et frais».

** Une opération sans frais pour chaque tranche de 1 000 \$/1 000 \$US détenue dans le compte pendant tout le mois.

Compte de gestion des fonds

Ce compte-chèques porteur d'intérêt d'une grande souplesse, offert en dollars canadiens ou en dollars US, peut être associé à d'autres produits et services de gestion des fonds et est idéal pour les clients entreprises dont le solde des comptes est habituellement élevé.

Frais d'opérations :

- ◆ Frais d'activité pour dépôts et autres crédits¹, et chèques, retraits et autres débits², par opération 1,35 \$/1,35 \$US
- ◆ Frais d'activité pour les crédits par TEF³ et les crédits³ et les débits par Virement Interac^{MD‡} Aucuns
- ◆ Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section «Services supplémentaires et frais».

Comptes d'épargne

Compte d'épargne commercial

Ce compte d'épargne sans chèque porteur d'intérêt est offert dans les huit monnaies suivantes : dollar canadien, dollar US, livre sterling, euro, franc suisse, dollar de Hong Kong, yen et renminbi*.

Les intérêts sont versés ou imputés pour chaque devise conformément au taux affiché correspondant. Pour des détails sur les taux d'intérêt applicables, veuillez consulter le bulletin «Taux du jour», que vous pouvez obtenir sur notre site Web, à [hsbc.ca/taux](https://www.hsbc.ca/taux), ou dans les succursales de la HSBC.

Frais de gestion mensuels :

- ◆ Comptes en \$CA et \$US. Aucuns
- ◆ Comptes en d'autres devises 5 \$

Frais d'opérations :

- ◆ Frais d'activité pour dépôts et autres crédits¹, et retraits et autres débits² par opération 1,35 \$/1,35 \$US
- ◆ Frais d'activité pour les crédits par TEF³ et les crédits³ et les débits par Virement Interac^{MDY} Aucuns
- ◆ Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section «Services supplémentaires et frais».

REMARQUE : Le compte d'épargne commercial ne peut pas être utilisé comme compte d'exploitation.

* Les dépôts et les retraits en espèces ne sont pas permis dans les comptes en renminbis. Toutes les remises doivent être traitées par voie électronique (transfert télégraphique ou HSBCnet).

Compte d'épargne Affaires / Compte de placement commercial

Ces comptes d'épargne sans chèque porteurs d'intérêt offrent des taux concurrentiels et une meilleure souplesse que les dépôts à terme, et ce, sans frais de gestion mensuels. Ils sont aussi offerts dans les monnaies suivantes : dollar US, livre sterling, euro, franc suisse, dollar de Hong Kong et yen.

Les intérêts sont versés ou imputés pour chaque devise conformément au taux affiché correspondant. Un solde minimal peut être requis pour porter intérêt. Veuillez consulter le bulletin «Taux du jour», que vous pouvez obtenir sur notre site Web, à [hsbc.ca/taux](https://www.hsbc.ca/taux), ou dans les succursales de la HSBC.

Frais de gestion mensuels Aucuns

Frais d'activité :

- ◆ Dépôts ou autres crédits¹ Aucuns
- ◆ Cinq premiers retraits ou autres débits² par mois Aucuns
- ◆ Chaque retrait ou autre débit² subséquent par mois 10 \$/10 \$US
- ◆ Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section «Services supplémentaires et frais».

REMARQUE : Le compte d'épargne Affaires et le compte de placement commercial ne peuvent pas être utilisés comme compte d'exploitation.

Comptes spécialisés

Compte des services communautaires

Ce compte-chèques portant intérêt en dollars canadiens est offert aux associations communautaires, aux associations de services et aux organismes de charité sans but lucratif dont le nombre d'opérations est peu élevé. Pour des détails sur les taux d'intérêt applicables, veuillez consulter le bulletin «Taux du jour», que vous pouvez obtenir sur notre site Web, à [hsbc.ca/taux](https://www.hsbc.ca/taux), ou dans les succursales de la HSBC.

Frais de gestion mensuels Aucuns

L'ensemble comprend ce qui suit :

- ◆ HSBCnet Essentiel – frais mensuels* Aucuns
- ◆ Frais d'activité pour dépôts et autres crédits¹, et chèques, retraits et autres débits² Aucuns
- ◆ Frais de traitement des dépôts Aucuns
- ◆ Relevés de compte bancaire papier Aucuns
- ◆ Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section «Services supplémentaires et frais».

* Les frais s'appliquant aux autres produits et services HSBCnet sont indiqués dans la section «Services bancaires numériques et GA».

Services bancaires numériques et GA

Les frais ci-dessous s'ajoutent aux frais d'activité décrits ailleurs dans ce guide (à moins d'indication contraire).

HSBCnet

HSBCnet, notre solution de services bancaires ligne, vous donne accès à vos comptes ainsi qu'à des services de gestion des fonds et de commerce international optionnels. Nos différents ensembles sont adaptés à vos besoins bancaires courants. Vous pouvez accéder à HSBCnet à partir de votre ordinateur ou de votre appareil mobile par l'entremise de notre application, HSBCnet mobile.

Ensemble de services HSBCnet	HSBCnet Relevés	HSBCnet Essentiel	HSBCnet Opérations	HSBCnet Complet
Frais initiaux (imputés une seule fois, par profil)	Sans frais	Sans frais	50 \$	100 \$
Frais mensuels	Sans frais	10 \$	65 \$	80 \$
Nombre d'utilisateurs inclus*	Illimité	5	5	3
Chaque utilisateur additionnel par mois*	Sans frais	5 \$	5 \$	5 \$
Nombre de comptes inclus**	Illimité	5	5	5
Chaque compte additionnel par mois**	Sans frais	15 \$	15 \$	15 \$
Dispositif d'accès sécurisé numérique	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Dispositif d'accès sécurisé physique (nouveau ou de remplacement)	25 \$ par dispositif	25 \$ par dispositif	25 \$ par dispositif	25 \$ par dispositif

* Les utilisateurs s'entendent de tous les utilisateurs ayant accès à HSBCnet et excluent ceux dont l'accès a été suspendu ou supprimé.

** Les comptes bancaires dans lesquels on ne peut pas faire d'opérations, les cartes de crédit et les prêts détenus au pays ne sont pas inclus dans le calcul des frais par compte.

Services optionnels :

- ♦ Avis de transfert télégraphique, par avis 5 \$

REMARQUE :

- ♦ Les frais initiaux relatifs à HSBCnet sont indiqués et facturés dans la devise (sans conversion) du compte de facturation du client.
- ♦ Les frais ci-dessus, autres que les frais initiaux, sont indiqués en dollars canadiens et convertis dans la

devise du compte de facturation du client à la date du relevé ou à la date d'inscription.

- ♦ Des frais d'activité et des frais relatifs aux produits supplémentaires s'appliquent. Veuillez consulter les détails dans ce guide. Pour les produits qui ne sont pas compris dans ce guide, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires.
- ♦ Pour les frais des transferts télégraphiques, veuillez consulter la section «Frais relatifs aux transferts télégraphiques» de ce guide.

Services bancaires téléphoniques

Frais mensuels. Aucuns

Dépôt mobile de chèque

Frais mensuels, par compte*. 5 \$/5 \$US

Frais d'opérations :

- ♦ Dépôts de chèques, par effet 0,20 \$/0,20 \$US
- ♦ Frais d'activité** 1,35 \$/1,35 \$US

* Applicables chaque mois où le service est utilisé pour le dépôt de chèques dans le compte.

** Des frais s'appliqueront chaque jour où le service est utilisé.

Service de règlement des taxes en ligne (SRTL)

Une façon pratique de remettre les taxes et les impôts aux gouvernements fédéral, provincial et municipal, de même que les retenues à la source des employés, à partir d'Internet.

- ♦ Frais initiaux, par profil 40 \$
- ♦ Remise au gouvernement, chacune 2,50 \$
- ♦ Frais de gestion mensuels, par profil (ces frais mensuels sont annulés quand une remise est faite) 3,50 \$

REMARQUE : Les frais relatifs au Service de règlement des taxes en ligne s'ajoutent aux frais d'activité (à moins d'indication contraire).

Frais pour le Portefeuille mondial

Permet aux clients de HSBCnet d'effectuer et de recevoir des paiements comme s'ils étaient au pays. Les clients peuvent détenir et gérer diverses devises et effectuer et recevoir des paiements dans ces devises en utilisant les coordonnées du pays et la devise de destination.

- ◆ Paiements sortants en monnaie locale, par opération. 5 \$
- ◆ Paiements entrants en monnaie locale, par opération. 5 \$
- ◆ Opérations d'une valeur élevée (envoyées par transfert télégraphique international), par opération ^{7,9} 25 \$

Frais du service Virement INTERAC^{MDY}

- ◆ Virements INTERAC^{MDY} entrants. Aucuns
- ◆ Virements INTERAC^{MDY} sortants, par opération . 1,50 \$
- ◆ Annulation de Virements INTERAC^{MDY} sortants, par opération 3,50 \$

Service d'image de chèque

Les clients de HSBCnet peuvent profiter de ce service, un moyen peu coûteux et pratique de visualiser des chèques qui ont été compensés au Canada dans leurs comptes de la HSBC en dollars canadiens et en dollars US détenus au Canada.

- ◆ Récupération d'images de chèque, par image consultée 1,50 \$

REMARQUE : Les frais du service d'image de chèque s'ajoutent aux frais de l'ensemble de services HSBCnet (voir ci-dessus) ainsi qu'aux frais d'activité standards.

Services optionnels :

- ◆ Image de chèque (en succursale ou au moyen des services bancaires téléphoniques), par copie 5 \$

Retraits à partir de GA d'autres établissements financiers (sauf ceux du réseau THE EXCHANGE^{MD±})

- ◆ Au Canada, par retrait. 1,50 \$
- ◆ À l'étranger, par retrait 5 \$

REMARQUE : Certains établissements bancaires imputent des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets automatiques.

Service de transfert électronique de fonds (TEF)

Ce service vous permet d'effectuer et de recevoir des paiements* au Canada.

Veillez communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires pour connaître les solutions offertes et les frais qui s'appliquent.

* Dans certains cas, des facilités de crédit devront être établies.

Services supplémentaires et frais

Les frais suivants s'ajoutent aux frais indiqués dans la section «Comptes commerciaux de la HSBC» :

Relevés de compte

- ◆ Relevés de compte bancaire électroniques dans HSBCnet*. Aucuns
- ◆ Double de relevé de compte bancaire ou relevé provisoire, chacun. 5 \$/5 \$US
- ◆ Relevés de compte bancaire papier, par relevé 5 \$/5 \$US

Relevés de facturation des frais de gestion

- ◆ Relevés de facturation électroniques dans HSBCnet*. Aucuns
- ◆ Relevés de facturation papier, par facture 5 \$/5 \$US

* Pour tous les ensembles de services HSBCnet.

Transfert de compte

Transfert du solde d'un compte à un autre établissement financier 19,50 \$/19,50 \$US

Confirmation bancaire

- ◆ En ligne sur le site Confirmation.com. Aucuns

Autres méthodes :

- ◆ Jusqu'à 5 comptes, par client, par demande Min. 35 \$
- ◆ Chaque compte supplémentaire, par client* 3 \$

* Maximum de 100 \$ par client, par demande.

REMARQUE : Si **votre vérificateur externe** opte pour l'obtention d'une confirmation bancaire de la HSBC par l'entremise de Confirmation.com, il pourrait appliquer des frais supplémentaires. La HSBC a conclu une entente de partage des revenus avec cette entreprise pour ce service.

Traite bancaire

Toutes les devises, par effet 7,50 \$

Chèques certifiés

Par chèque. 15 \$/15 \$US

Chèques certifiés (personnes qui ne sont pas des clients de la HSBC)

Si la demande de certification de chèque vient d'une personne qui n'est pas un client de la HSBC, les frais de certification et les frais connexes indiqués dans la brochure *Frais de gestion s'appliquant aux comptes de particuliers – Déclaration de renseignements* lui seront imputés.

Confirmation du solde du compte

Pour chaque demande 17,50 \$

Validation des chèques

Dans le cas où un client de la HSBC demande la validation d'un chèque tiré sur un autre établissement financier avant le traitement 5 \$

Effet envoyé en recouvrement

Effets (chèques/traites) envoyés en recouvrement à un autre établissement financier avant de créditer le compte :

Au Canada 25 \$

À l'étranger :

- ◆ Dépôts de moins de 20 000 \$CA ou l'équivalent 30 \$
- ◆ Dépôts entre 20 000 \$CA et 75 000 \$CA ou l'équivalent 75 \$
- ◆ Dépôts de plus de 75 000 \$CA ou l'équivalent 150 \$

REMARQUE : Des frais supplémentaires pourraient être exigés par les banques émettrices et intermédiaires.

Demande de renseignements relatifs au crédit

Pour chaque demande 25 \$

Chèques personnalisés⁵

Les prix varient selon le modèle choisi et la quantité commandée. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre gestionnaire de relations bancaires.

Frais de traitement des dépôts⁴

- ◆ Dépôts en billets (espèces), par tranche de 1 000 \$. 4,25 \$/4,25 \$US
- ◆ Dépôts de pièces de monnaie* (rouleaux ou en vrac), par tranche de 100 \$. 4,25 \$/4,25 \$US
- ◆ Dépôts de chèques, par effet** 0,40 \$/0,40 \$US

REMARQUE : Les frais de traitement des dépôts s'ajoutent aux frais d'activité s'appliquant aux dépôts (à moins d'indication contraire).

* Ne peuvent être effectués au GA.

** Pour les dépôts de chèques effectués en succursale, au GA, ou par l'entremise du service de dépôt de nuit, du service de dépôt de société ou du service de dépôt FirstBank. Les frais supplémentaires applicables aux dépôts mobiles de chèques sont indiqués à la section «Dépôt mobile de chèque».

Effet déposé retourné

- ◆ Pour toute raison, par effet. 7 \$/7 \$US
- ◆ Avis par téléphone ou par télécopieur (au besoin), par effet 7 \$/7 \$US

Effet refusé (sans provision)

Chèque ou effet de débit, par effet 48 \$/48 \$US

REMARQUE : Ces frais remplacent les frais de traitement des effets entraînant un découvert de 5 \$.

Blocage des débits par TEF

Les clients entreprises peuvent empêcher les débits par TEF entrants d'être portés à leurs comptes commerciaux*.

Option 1 : Bloquer toutes les tentatives de débit par TEF.

Option 2 : Bloquer tous les débits, sauf ceux des donneurs d'ordre exemptés – Les clients doivent fournir les numéros de compte complets (y compris les numéros d'identification de l'établissement financier et de la succursale) des donneurs d'ordre afin de les exempter du filtre.

- ◆ Frais initiaux, par compte 25 \$/25 \$US
- ◆ Frais mensuels, par compte 15 \$/15 \$US

* S'appliquent aux comptes en dollars canadiens et US seulement.

Opérations de change

- ◆ Chèques en devises achetés par la Banque (c.-à-d. encaissés ou déposés), par chèque* (à l'exclusion des chèques de voyage) 2,50 \$
- ◆ Chèques en devises** tirés sur un compte en dollars CA, par chèque* 20 \$
- ◆ Chèques de rente de retraite en devises acceptés par la Banque Taux de change

* Plus le taux de change applicable.

** Les chèques tirés dans des devises autres que le dollar canadien ou le dollar US seront traités comme des effets envoyés en recouvrement.

REMARQUE : Les fonds en dollars US et en devises pour les chèques achetés ou déposés ne seront pas libérés avant 1 à 3 jours ouvrables pour les fonds en dollars US et avant un minimum de 5 jours ouvrables pour les fonds en devises afin de permettre la compensation et le règlement à l'échelle internationale.

Compte inactif

Un compte sera considéré comme inactif si le titulaire du compte n'a effectué ni dépôt ni retrait pendant un an.

Même si des débits ou des crédits automatiques sont effectués dans un compte, cela n'empêche pas le compte d'être considéré comme inactif. Les frais de gestion habituels continuent de s'appliquer à ces comptes. Les frais de compte inactif suivants s'appliqueront chaque année si nous ne recevons aucune directive de réactivation ou de fermeture du compte :

Frais annuels de compte inactif 30 \$

REMARQUE : Le premier avis de compte inactif sera envoyé au mois de janvier suivant la première année d'inactivité; un avis sera envoyé tous les ans par la suite, pendant 10 ans. Après 2 ans, les comptes inactifs seront fermés si le solde est inférieur à 30 \$.

Comptes en dollars canadiens : Tout solde restant dans le compte après 10 ans d'inactivité sera jugé non réclamé et sera transféré à la Banque du Canada. Le compte sera fermé au même moment.

Services de dépôts de nuit

- ◆ Sacs jetables, paquet de 50 15 \$
- ◆ Remplacement des clés, par clé. 15 \$

Traitement des effets entraînant un découvert

Lorsqu'un chèque ou un paiement par débit préautorisé traité à notre discrétion entraîne un découvert non autorisé ou un dépassement de la limite autorisée, par effet. 5 \$/5 \$US

Si aucune limite de découvert n'est autorisée, le taux d'intérêt appliqué au montant à découvert correspondra à un taux de 21 % par année composé mensuellement (équivalant à un taux annuel effectif de 23,14 %).

Le taux convenu s'appliquera aux avances qui ne dépassent pas la limite de découvert autorisée. Cependant, un taux de 21 % par année composé mensuellement (équivalant à un taux annuel effectif de 23,14 %) s'appliquera sur tout montant dépassant cette limite.

Recherche de dossiers ou de pièces justificatives

- ◆ Dans les 60 jours après l'opération, par demande. 5 \$/5 \$US
- ◆ Plus de 60 jours après l'opération, par demande. 15 \$/15 \$US

REMARQUE : Aucuns frais ne sont imputés si la demande est attribuable à une erreur de la Banque.

Opposition

Par chèque :

- ◆ Par l'entremise de HSBCnet au point de transaction. 12,50 \$
- ◆ Par l'entremise de HSBCnet pour les comptes assortis d'un relevé mensuel . . . 12,50 \$/12,50 \$US
- ◆ En personne⁶. 15 \$/15 \$US
- ◆ Traités en devises 10 \$
- ◆ Avec des renseignements ou un code magnétique incomplets 20 \$

REMARQUE : Plus les frais applicables imputés par la banque négociatrice.

Carnet de dépôt temporaire

- ◆ Chaque carnet 2 \$

Virement de fonds

Au sein de la Banque HSBC Canada :

- ◆ En personne⁶, aux GA de la HSBC ou par l'entremise des services bancaires téléphoniques ou HSBCnet Aucuns

- ◆ Par téléphone par courriel, ou par télécopieur à une succursale de la HSBC, par demande. 4,50 \$/4,50 \$US

Chèques non codés ou mal codés

Effets traités comme des chèques dans le compte ou chèques portant le mauvais code magnétique (tels que dans le cas de comptes encore gérés, mais plus offerts) ou dont le code a été altéré, par effet. 5 \$

Frais relatifs aux transferts télégraphiques

Les frais ci-dessous s'ajoutent aux frais d'activité décrits ailleurs dans ce guide (à moins d'indication contraire).

Frais de transferts télégraphiques sortants^{7, 8, 9}, par transfert, lorsque les directives sont reçues par voie électronique :

- ◆ Au sein de la Banque HSBC Canada Aucuns
- ◆ À une autre entité du Groupe HSBC ou à un autre établissement financier :

Services	Transferts télégraphiques nationaux*	Transferts télégraphiques internationaux et en devises
Frais standards	20 \$	35 \$
Frais pour le compte de l'expéditeur (OUR)	35 \$	55 \$
Frais (incluant les frais de rectification) dus en raison de directives mal formatées	35 \$	55 \$

Transferts télégraphiques sortants^{7, 8, 9} dont les directives sont reçues en personne, dans une succursale de la HSBC :

- ◆ Transferts envoyés au sein de la Banque HSBC Canada par l'entremise d'un formulaire de directives relatives à un transfert, y compris tous les types de frais, par transfert. \$5
- ◆ Transferts envoyés à l'extérieur de la Banque HSBC Canada :

Taux standards, selon le montant, par transfert	Transferts télégraphiques nationaux*	Transferts télégraphiques internationaux et en devises
Valeur nominale <10 000 \$CA ou l'équivalent	100 \$	150 \$
Valeur nominale de 10 000 à 50 000 \$CA ou l'équivalent	150 \$	200 \$

Taux standards, selon le montant, par transfert	Transferts télégraphiques nationaux*	Transferts télégraphiques internationaux et en devises
Valeur nominale >50 000 \$CA ou l'équivalent	200 \$	250 \$
Frais pour le compte de l'expéditeur (OUR) lorsque la valeur nominale est <10 000 \$CA ou l'équivalent	150 \$	200 \$
Frais pour le compte de l'expéditeur (OUR) lorsque la valeur nominale est de 10 000 à 50 000 \$CA ou l'équivalent	200 \$	250 \$
Frais pour le compte de l'expéditeur (OUR) lorsque la valeur nominale >50 000 \$CA ou l'équivalent	250 \$	300 \$

* Transferts télégraphiques en \$CA envoyés à des banques au Canada. Les transferts télégraphiques dans toutes les autres devises sont traités comme des transferts internationaux.

Transferts télégraphiques entrants⁹ :

- ◆ Au sein de la Banque HSBC Canada Aucuns
- ◆ D'un autre établissement financier ou d'une autre entité du Groupe HSBC 17 \$
- ◆ Frais (incluant les frais de rectification) dus en raison de directives mal formatées 25 \$

REMARQUE : Sauf avis contraire, tous les prix sont indiqués en dollars canadiens. Les frais qui s'appliquent aux comptes et aux services en dollars US seront convertis en dollars US.

Demande de recherche, d'annulation ou de rappel de transferts télégraphiques

Demandes reçues :

- ◆ Par HSBCnet, par demande 35 \$
- ◆ Autrement que par HSBCnet, par demande. 40 \$

REMARQUE : D'autres frais peuvent être exigés par la banque correspondante/du bénéficiaire pour des frais d'annulation ou de rappel.

Avis importants concernant les comptes

Préavis pour les retraits

Nous nous réservons le droit d'exiger un préavis de vingt-quatre (24) heures de votre part pour le traitement des retraits.

Politique sur la retenue des fonds

Lorsque vous faites un dépôt dans votre compte, que ce soit en succursale, à un GA de la HSBC ou selon une autre méthode, nous pouvons retenir une partie ou la totalité du montant. Si votre dépôt est soumis à une retenue, le montant complet est ajouté au solde de votre compte sur-le-champ. L'accès à ces nouveaux fonds est toutefois restreint. Vous ne pouvez pas retirer les fonds que nous retenons, et nous n'utiliserons pas ces fonds pour payer des chèques ou des débits préautorisés avant la fin de la période de retenue. Notre politique sur la retenue des fonds est appliquée selon chaque client.

Type de dépôt	Période de retenue maximale*
Chèques ou instruments émis en dollars CA et tirés d'un compte dans une succursale d'un établissement financier situé au Canada	4 jours ouvrables
Chèques ou instruments émis en dollars US ou dans une autre devise et tirés d'un compte dans une succursale d'un établissement financier situé au Canada ou à l'extérieur du Canada	30 jours ouvrables (afin de permettre la compensation et le règlement à l'échelle internationale)

* La période de retenue maximale commence le jour ouvrable suivant la date du dépôt. La date de dépôt pour les dépôts effectués après 21 h (HE)/18 h (HP) pourrait être le jour ouvrable suivant. Le samedi, le dimanche et les jours fériés ne comptent pas pour des jours ouvrables. La période de retenue maximale, selon l'effet qui est déposé, est imposée si l'effet respecte les exigences de la HSBC; cette période peut être prolongée si ces exigences ne sont pas respectées, si nous devons enquêter sur un chèque, ou encore en raison d'une situation indépendante de notre volonté, comme une panne de système ou une catastrophe naturelle.

Une fois la période de retenue terminée, vous avez accès à vos fonds. Par contre, le fait de libérer les fonds ne signifie pas nécessairement que le chèque ou tout autre instrument ne peut pas être retourné pour une autre raison. Si le chèque ou l'instrument est retourné après la période de retenue, nous pouvons récupérer le montant du chèque ou de l'instrument dans votre compte.

Les dépôts aux GA sont traités de la même façon, qu'ils soient en argent, en chèques ou sous toute autre forme. Notre politique sur la retenue des fonds s'applique à tous les dépôts effectués à un GA.

Pour en savoir plus, consultez le site <https://www.hsbc.ca/fr-ca/bank-with-us/policies/>.

- ¹ Les opérations de crédit comprennent les dépôts et les crédits portés à un compte de la Banque HSBC Canada provenant d'un autre compte de la Banque HSBC Canada par l'entremise de HSBCnet, d'un GA de la HSBC, des services bancaires téléphoniques, du système RVI (système de réponse vocale interactif), du service de dépôts de nuit, du service de saisie des dépôts à distance, des succursales de la HSBC ou de tout autre canal de dépôts accepté par la HSBC.
 - ² Les opérations de débit comprennent les débits effectués dans un compte de la Banque HSBC Canada, que ce soit au moyen d'un retrait, d'un paiement de facture, d'un chèque, d'un paiement préautorisé ou d'un paiement effectué par l'entremise de HSBCnet, du réseau des GA de la HSBC⁸, des services bancaires téléphoniques, du système RVI (système de réponse vocale interactif), du service de paiements directs Interac^{MD5}, des succursales de la HSBC et de tout autre canal accepté par la HSBC. Les directives permanentes sont exclues.
 - ³ Se rapporte uniquement aux crédits de fonds par voie électronique à un compte de la Banque HSBC Canada provenant d'un compte d'un autre établissement au Canada au moyen d'un crédit par transfert électronique de fonds (crédit par TEF) ou d'un Virement Interac^{MD6}.
 - ⁴ Le calcul des dépôts mensuels est basé sur un mois civil, sauf pour les dépôts effectués par l'entremise d'un GA, du service de dépôt de nuit ou du service de dépôt de société, qui peuvent être comptabilisés selon un cycle de facturation différent. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires de la Banque HSBC Canada.
 - ⁵ Les prix varient selon le modèle et la quantité commandés. Si vous optez pour des chèques personnalisés, la HSBC recevra une commission du fournisseur.
 - ⁶ Se rapporte aux demandes liées à un compte effectuées en personne, à un employé de la HSBC, dans une succursale de la HSBC.
 - ⁷ Pour les paiements télégraphiques sortants tirés de votre compte dans une devise différente de celle de votre compte, le montant sera converti selon le taux de change courant de la journée. De plus, nous pouvons acheminer les paiements par l'entremise d'une banque intermédiaire (qui peut être une société affiliée du Groupe HSBC) que nous jugeons raisonnable dans cette situation et nous n'avons aucune responsabilité concernant le choix de la banque intermédiaire. Si le fait d'effectuer un paiement sortant à partir de votre compte fait en sorte qu'une banque intermédiaire est désignée, nous pouvons en choisir une autre, en votre nom, au besoin, et nous n'aurons aucune responsabilité concernant ce choix. Nous pouvons avoir des ententes réciproques de recommandations commerciales avec des banques intermédiaires. Ces dernières peuvent (sans y être tenues) convertir les devises. Les conversions sont effectuées au taux en vigueur sur le marché choisi par la banque intermédiaire. Les banques intermédiaires peuvent exiger une commission, imposer des frais et établir un différentiel entre le cours acheteur et vendeur d'une devise dans l'exécution d'une demande donnée. Vous convenez que nous ne sommes pas vos mandataires quant à l'acheminement de vos paiements pour lesquels la conversion des devises est effectuée par une banque intermédiaire. Dans les cas où des ententes réciproques de recommandations commerciales avec des banques intermédiaires ont été conclues, nous nous chargerons, sur demande, d'obtenir et de vous communiquer le taux de change que ces dernières ont appliqué, une fois que la conversion aura été réalisée.
 - ⁸ La banque intermédiaire ou finale du bénéficiaire (y compris une société affiliée du Groupe HSBC) peut imposer des frais, qui seront portés au compte du bénéficiaire ou de l'expéditeur, selon le cas.
 - ⁹ Le réseau de GA de la HSBC comprend les GA de la HSBC et ceux des établissements financiers qui font partie du réseau THE EXCHANGE^{MD7}.
 - ¹⁰ Ce compte est offert exclusivement aux entreprises dont le revenu annuel est de moins de 1 000 000 \$ et qui ont des besoins en matière d'emprunt et de placement de moins de 100 000 \$. Si votre entreprise ne satisfait pas à ces critères, veuillez visiter le site www.hsbc.ca ou appeler au Centre d'affaires HSBC pour connaître d'autres produits et services adaptés aux besoins de votre entreprise.
- ^{MD1} HSBC AdvantageAffaires est une marque déposée de HSBC Group Management Services Limited. Utilisée par la Banque HSBC Canada en vertu d'une licence.
- ^{MD2} THE EXCHANGE est une marque déposée de Fiserv Inc., utilisée au Canada sous licence accordée par la société de services Ficanex SARL.
- ^{MD5} Marque déposée d'Interac Inc. La Banque HSBC Canada est un utilisateur autorisé de la marque. Les achats par paiement direct peuvent être effectués dans des comptes en dollars canadiens seulement.
- ^{MD6} Virement Interac est une marque déposée d'Interac Corp., utilisée en vertu d'une licence.

Publié par la Banque HSBC Canada